



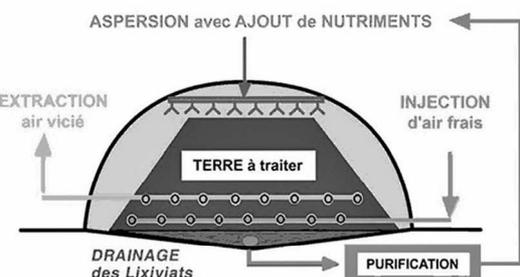
Etablissement du Port Public Thionville- Illange à Uckange (57)

*CREATION D'UNE PLATEFORME TRIMODALE DE TRANSIT,
DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DE TERRES ET DE
SEDIMENTS DE DRAGAGE*



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE Capacités techniques et financières

Septembre 2024



Siège social

1 rue de la Lisière - BP 40110
67403 ILLKIRCH Cedex - FRANCE
Tél : 03 88 67 55 55



OTE INGÉNIERIE
des compétences au service de vos projets

Agence de Metz

1 bis rue de Courcelles
57070 METZ - FRANCE
Tél : 03 87 21 08 79

Sommaire

Sommaire	3
Préambule	4
1. Présentation de la société EUROGRANULATS	4
2. Capacités techniques d'EUROGRANULATS	6
3. Capacités financières	7

Préambule

La société EUROGRANULATS est spécialisée dans la production de granulats, dans le traitement et la valorisation de déchets inertes et de déchets d'amiante.

Elle projette de créer une activité de transit et de traitement de terres polluées non dangereuses et dangereuses sur un site localisé sur la commune d'Uckange, au sein du port public de Thionville-Illange.

Les futures activités de la plateforme trimodale relèvent de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et nécessite le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation environnementale.

1. Présentation de la société EUROGRANULATS



Créée en 1991, la Société par Action Simplifiée EUROGRANULATS est spécialisée et reconnue pour ses activités d'exploitation de carrières et de valorisation de matériaux alternatifs. Elle est aussi spécialisée dans l'exploitation d'installations de stockage et de valorisation de déchets inertes.

Le tableau suivant présente un extrait des références d'EUROGRANULATS.

Tableau n° 1 : Références de la société EUROGRANULATS

Site de stockage	Maître d'œuvre Maître d'ouvrage Propriétaire	Statut Autorisation	Capacité (en tonnes)	Etat
Remise en état de carrières en activité				
AY / MOSELLE	HOLCIM GRANULATS Remblaiement de gravières	Arrêté Préfectoral N°2000-AG/2-407 du 20/12/2000	600 000	Terminé en 2008
FORBACH	EUROGRANULATS Carrière de sables gréseux Travaux de remise en état d'une carrière de sables gréseux	Arrêté Préfectoral N°2008-DEDD/IC-94 du 16/04/2008	650 000 1 300 000	En cours depuis 2000
HAUCONCOURT	EUROGRANULATS Carrière de sables alluvionnaires Remblaiement de gravières	Arrêté Préfectoral N°2007-DEDD/IC-47 du 09/01/2007	500 000 350 000	Terminé en 2013
HAUCONCOURT	SN HERGOTT Environnement Carrière de sables alluvionnaires	Arrêté Préfectoral N°2018-DCAT-BEPE- 272 du 21/12/2018	525 000 600 000	En cours depuis 2019
Remise en état d'anciennes carrières				
DISTROFF	DISTROFF SA Remise en état d'une ancienne carrière	Autorisation Municipale Du 13/12/2000	600 000	Terminé en 2008
GROSBLIEDERSTROFF	SAAR-TONINDUSTRIE Travaux de remise en état d'une ancienne carrière d'argile	Arrêté Préfectoral N°2017-DCAT/BEPE- 145 du 19/07/2017	800 000	En cours depuis 2002
CHAUMONT	VILLE DE CHAUMONT Remise en état d'anciennes carrières de calcaires – Stockage d'amiante-lié	Arrêté Préfectoral N°2319 du 17/07/2006 ISDND : N°472 du 07/05/2019	600 000	En cours depuis 2006
DENTING MOMMERSTROFF	Remise en état d'une ancienne carrière	Arrêté Préfectoral N°2012- DDT/SABE/ADDL-18 du 02/10/2012	1 000 000	En cours depuis 2016
SEMOUTIERS- MONTSAON	EUROGRANULATS Remise en état de l'ancienne ISDND	Arrêté Préfectoral N°52-2022-10-00062 du 05/10/2022	Inertes : 500 000 Amiante-lié : 300 000	En cours depuis 2023
Remises en état de terrains miniers				
HUSSIGNY- GODBRANGE	COMEXBOIS Travaux de remise en état d'anciens sites miniers	Arrêté Préfectoral N°ISDI-54-08-005 du 08/07/2008	1 000 000	Terminé en 2017
Valorisation de terrains agricoles				

Site de stockage	Maitre d'œuvre Maître d'ouvrage Propriétaire	Statut Autorisation	Capacité (en tonnes)	Etat
LANFROICOURT	COLLOT Rehaussement de terrains agricoles	Arrêté Préfectoral Du 16/11/2007 modifié par AP N°2017-1881-E du 23/01/2018	800 000	En cours depuis 2000
SAINTE – BARBE	KREMER Extension de terrains agricoles	Arrêté Préfectoral N°2016-DLP/BUPE-N°218 du 19/09/2016	620 000	En cours depuis 2010
HUSSIGNY - GODBRANGE	CLESSE Travaux de valorisation de terrains agricoles	Arrêté Préfectoral N°54-DDT-DECHETS 2012-22 du 12/09/2012	1 000 000	En cours depuis 2013
Aménagements paysagers				
MONTOY – FLANVILLE	Divers propriétaires Valorisation de terrains agricoles, création d'un merlon de protection phonique	Permis Installations et Travaux Divers N°CI5757502RT001 du 28/04/2002	600 000	Terminé en 2008
RETONFEY	Commune de RETONFEY Réalisation de merlons phoniques et aménagement d'un parc paysager	Arrêté Préfectoral N°2008-017-DDE/SAH du 17/03/2008	500 000	Terminé en 2010
BASSE – HAM	SLR Remise en état d'une ancienne zone industrielle en vue de la création d'une zone de loisirs	Arrêté Préfectoral N°2002-AG/2-215 du 30/07/2002	600 000	Terminé en 2014
MAIZIERES-LES-METZ	COMMUNE Requalification d'anciennes friches industrielles sous forme d'une butte paysagère	Arrêté Préfectoral N°2014-DDT/SABE/NPN-11 du 30/09/2014	4 500 000	En cours depuis 2014

2. Capacités techniques d'EUROGRANULATS

La société EUROGRANULATS compte environ 27 salariés.

Elle possède plusieurs filiales permettant de répondre aux besoins des clients :

- **EGLOG** : 2 plateformes multimodales situées à Talange et sur le port de Thionville-Illange. La société propose divers activités et services :
 - Réception et valorisation de déchets minéraux inertes ;
 - Vente de granulats sidérurgiques, de matériaux naturels de matériaux décoratifs ;
 - Recyclage de matériaux de déconstruction ;



- Traitement DIB et déchets du BTP ;
 - Fabrication de gabions ;
 - Recyclage de bois et végétaux ;
 - Vente de terre végétale.
- **MINERAL GRANULATS** : société luxembourgeoise spécialisée dans la fourniture de matériaux « Haut de Gamme » pour les chantiers du Travaux Publics du Luxembourg. 
 - **SN HERGOTT Environnement** : société basée à Hauconcourt et spécialisée dans l'exploitation de gravières. Elle propose la vente de sables alluvionnaires ainsi que la réception de déblais inertes de terrassement. 
 - **EG HUSSIGNY** : A la frontière luxembourgeoise, exploitation d'une importante installation de valorisation de déchets minéraux inertes. 

3. Capacités financières

La société EUROGRANULATS dispose des capacités financières nécessaires pour exercer ses activités dans le respect des prescriptions.

Les principales données chiffrées concernant la société EUROGRANULATS sont présentées ci-dessous.

Tableau n° 2 : Chiffres d'affaires d'EUROGRANULATS

	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffres d'affaires (M€)	5.740 M€	6.158 M€	8.760 M€	7 234 M€	8 534 M€
Résultat net (M€)	+ 339K€	+ 335K€	+ 697K€	+ 520K€	+ 649K€



Site d'Illange (57)

Demande d'autorisation environnementale
Capacités techniques et financières

Annexe n° 1 : Cotation en Banque de France

Banque de France
Service des Entreprises
Référence du courrier :
COTATION/380802298

LA POSTE

684390 17289 7963
C90 1/ 1 18

SD : 86400356028777G



EUROGRANULATS
M GITZHOFFER MICHEL
POLE INDUSTRIEL DU MALAMBAS
1 RUE DU CANAL
57280 HAUCONCOURT



Le 10 juin 2024

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Eurosysteme, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. À partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 K€ (sauf cas spécifique des holdings).

Pour votre information, ce seuil de cotation sera relevé à 1 250 K€ en 2025.

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif de traduire d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon d'un à trois ans. Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué **la cotation F1-**.

Cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et le cas échéant de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée suite à l'examen de la situation de son groupe informel ou de son entité consolidante.

Pour accéder à tout moment aux informations relatives à votre cotation, vous pouvez vous connecter sur votre espace personnel <https://dirigeant.banque-france.fr/>.

Nous vous rappelons que la cotation qui vous a été attribuée par la Banque de France est destinée aux entités limitativement énumérées à l'article L144-1 du Code monétaire et financier, adhérentes au Fichier Bancaire des Entreprises - Fiben, à titre confidentiel et pour leur strict usage professionnel.

La réglementation applicable exige que la cotation attribuée par la Banque de France ne soit pas diffusée ou rendue accessible au public. La Banque de France n'a pas le statut d'agence de notation et n'agit pas en cette qualité en attribuant la cotation.

Votre cotation ne doit donc faire l'objet d'aucune publicité de votre part, quel qu'en soit le moyen ou support (par voie d'affichage, publication dans la presse ou sur un site Internet etc.) ni être diffusée à une liste d'abonnés.

Ref : CotEJsr0 NEC

Seule est permise une communication de votre cotation au cas par cas à un nombre limité de tierces personnes à titre strictement confidentiel, et sans que ces tierces personnes puissent rendre publique ou diffuser la cotation à leur tour. Dans ce cadre, votre cotation ne peut être communiquée que pour un usage au cas par cas strictement limité au domaine financier.

Il vous appartient donc d'assurer le respect des conditions de confidentialité ci-dessus, notamment en prenant les mesures contractuelles appropriées.

Nous appelons votre attention sur le fait que votre cotation a vocation à être modifiée à tout moment ; par conséquent, son utilisation à des fins commerciales peut conduire à la communication d'informations caduques ou erronées qui peut être assimilée à de la publicité mensongère.

La Banque de France ne saurait encourir aucune responsabilité liée à l'utilisation, non conforme aux règles ou principes rappelés ci-dessus, de la cotation qui vous a été attribuée, en particulier si le tiers destinataire de votre cotation ne respectait pas ses engagements de confidentialité.

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez. Enfin, en cas d'éléments nouveaux impactant la situation de votre entreprise, nous vous invitons à les porter à la connaissance de votre chargé de dossier qui procédera, le cas échéant, à un réexamen de celle-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Directeur,
Jean-Michel CLAVIE

La cotation -
Indicateur dirigeant



Nouvelle échelle
de cotation



Conformément au règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition aux données à caractère personnel vous concernant contenues dans Fiben. Vous pouvez exercer vos droits en vous rendant dans une unité de la Banque de France ou en adressant votre demande à l'adresse postale ou électronique précisée dans ce courrier. Vous pouvez aussi exercer votre droit d'accès sur votre espace personnel <https://dirigeant.banque-france.fr/>.

Vous disposez de la faculté de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La Banque de France a désigné un délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont : 1200-DPD-delegue-ut@banque-france.fr.